

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Draguignan (83)
28 Rue Georges Cisson
83300 Draguignan

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE****FOURNITURES****Section 1 : Identification de l'acheteur**

Nom complet de l'acheteur : Ville de Draguignan (83)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21830050700017

Code postal / Ville : 83300 Draguignan

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 26.025

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Carole Cosson - Tél : +33 494602094 - Mail : mp@ville-draguignan.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : La lettre de candidature et d'habilitation du mandataire en cas de groupement (imprimé DC1), étant précisé que cet imprimé est librement téléchargeable sur le site du Ministère de l'économie et des finances : www.minefe.gouv.fr (rubrique « marchés publics »). Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ; les candidats pourront à cette fin soit produire l'imprimé DC1 (librement téléchargeable sur le site du Ministère de l'économie et des finances : www.minefe.gouv.fr, rubrique « marchés publics »)

Capacité économique et financière : formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies sont (les candidats pourront s'ils le souhaitent utiliser l'imprimé DC2) : o le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. o déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels Le jugement en cas de redressement judiciaire, justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. Le jugement en cas de redressement judiciaire, justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

Capacités techniques et professionnelles : Certificat de qualification dans l'objet du marché, étant précisé que la preuve de la capacité peut être apportée par tous moyens, notamment des références attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidat ou certificat d'identité professionnelle, ou références de prestations attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour l'année civile en cours Ces moyens seront dûment précisés : avec le nombre d'agents et les précisions sur les qualifications - SSIAP1, SSIAP2, SSIAP3 ou ERP1, ERP2 et ERP3

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Agrément et autorisation spécifiques :

- Autorisation d'exercice délivrée par le conseil national des activités de sécurité privée en application de l'article L612-9 du code de la sécurité intérieure.

- Agrément des dirigeants délivré par le conseil national des activités de sécurité privée en application de l'article L612-6 du code de la sécurité intérieure en cours de validité ou l'attestation permettant de démontrer que l'agrément est en cours . Dans ce dernier cas, le candidat devra fournir l'attestation au plus tard avant l'attribution du marché faute de quoi le marché ne pourra pas lui être attribué.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 27 mai 2026 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : PRIX:55%

VALEUR TECHNIQUE:45%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : PRESTATIONS DE SURVEILLANCE

Classification CPV : 79713000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : PRESTATIONS DE SURVEILLANCE

Lieu principal d'exécution : Ville de Draguignan

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

L'exécution des prestations débutera à compter du 30 septembre 2026 et se terminera le 29 septembre 2028.

Toutefois le marché étant à bons de commande assorti d'un montant maximum, ce montant constitue la limite supérieure des obligations contractuelles tant du pouvoir adjudicateur que du titulaire du marché. Ainsi, le marché prend fin de plein droit dès lors que son montant maximum est atteint et ce, quand bien même la durée de validité du marché ne serait pas encore expirée.

Le présent marché concerne :

des Animations récurrentes

Chaque animation récurrente prévue à l'Etat des Prix Forfaitaire fera l'objet d'un prix forfaitaire.

En cas d'ajustement de la prestation, il sera fait application des prix unitaires du bordereau des prix unitaires

Des animations et prestations ponctuelles

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bon de commande mono attributaire en application des articles L2125-1.1°, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Le montant minimum pour toute la durée du marché est de 20 000 € HT.

Le montant maximum pour toute la durée du marché est de 210 000,00 € HT.

il est prévu les prestations supplémentaires suivantes:

Astreinte pour levée de doutes du Musée des Beaux-Arts

Astreinte pour la levée de doutes de l'ensemble des bâtiments communaux

Astreinte pour des rondes visuelles de l'ensemble des bâtiments communaux et parkings municipaux

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif

Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont

commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros

Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de la ville de Draguignan

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier les offres remises par tout moyen permettant d'assurer une traçabilité écrite de la négociation (les négociations pourront notamment se dérouler exclusivement par email) et se réserve le droit dans le cas où elle ne recevrait aucune offre à l'issue du délai de remise des offres de consulter directement des fournisseurs. . Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la commande publique.

Par ailleurs le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne négocier qu'avec les meilleures offres issues d'un 1er classement au regard des critères de jugement. Le nombre susceptible d'être concernée est laissé à l'appréciation du pouvoir adjudicateur.

Les négociations pourront porter sur une amélioration qualitative et/ou financière de l'offre remise par le candidat.

Le nombre de tour de négociation est laissé à l'appréciation du représentant du pouvoir adjudicateur.

Toutefois, la collectivité se réserve aussi le droit de ne pas négocier

Date d'envoi du présent avis

28 avril 2026